

ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

12 Place Georges Pompidou
93167 NOISY LE GRAND

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1 Principes » de l'annexe décrivant les modalités de première application du règlement ANC n°2022-06 et du règlement ANC 2023-03 et les reclassements opérés sur les informations comparatives.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Signé par Francis Chartier
Le 28 mai 2026



doc_AmD
tx_q6WZDymOwweV

Francis CHARTIER

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

• Bilan Actif	2
• Bilan Passif	3
• Compte de Résultat	4
• Compte de Résultat (suite)	5
• Règles et Méthodes	6
• Règles et Méthodes (suite)	7
• Règles et Méthodes (suite)	8 - 13

ANNEXES

• Immobilisations	14
• Amortissements	14
• Suivi des fonds associatifs	15
• Provisions	16
• Subvention d'investissement	17
• Etat des échéances et des dettes	18
• Détail régularisation Actif/Passif	19
• Produits par activités	20
• Contributions volontaires en nature	21
• Informations diverses	22
• Compte de résultat par origine et par destination	23
• Compte Emploi Ressources	24

Bilan Actif

ACTIF	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 029	79 029	-	-
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	446 427		446 427	446 427
Constructions	13 741 940	11 428 921	2 313 019	2 596 350
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 743 410	4 096 352	647 058	618 302
Immobilisations corporelles en cours	49 067		49 067	27 926
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés				
Prêts	399 013		399 013	385 692
Autres	17 329		17 329	148 197
TOTAL I	19 476 215	15 604 302	3 871 913	4 222 894
Actif circulant				
Stocks et en-cours	850		850	1 268
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	331 625		331 625	531 337
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	177 597		177 597	0
Valeurs mobilières de placement	170 462		170 462	166 158
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	8 764 492		8 764 492	9 081 965
Charges constatées d'avance	21 652		21 652	34 691
TOTAL II	9 466 677	-	9 466 677	9 815 419
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	28 942 892	15 604 302	13 338 590	14 038 313

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	1 234 722	1 234 722
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 264 869	5 420 839
Excédent ou déficit de l'exercice	-182 737	-155 970
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	262 974	253 497
Provisions réglementées		
Total I	7 079 828	7 253 088
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		116 819
Fonds dédiés	203 208	220 214
Total II	203 208	337 033
PROVISIONS		
Provisions pour risques	28 125	297 058
Provisions pour charges	904 867	828 478
Total III	932 992	1 125 536
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	326 939	573 948
Emprunts et dettes financières diverses	3 790 097	3 836 927
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	178 352	169 603
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	620 259	430 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 438	187 230
Produits constatés d'avance	91 477	124 561
Total IV	5 122 562	5 322 654
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 338 590	14 038 311

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	725 093	774 669
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	8 131 593	8 306 347
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 160 607	2 221 467
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	612 407	601 003
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		220 214
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	278 360	260 636
Utilisations des fonds dédiés	151 366	
Autres produits	867 925	121 051
Total I	12 927 351	12 505 387
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 184 151	3 275 363
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 045 543	4 235 943
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	404 916	385 765
Salaires et traitements	3 395 078	2 921 099
Charges sociales	1 165 045	995 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	667 960	510 047
Dotations aux provisions	122 451	48 657
Reports en fonds dédiés	13 054	220 214
Autres charges	119 000	92 944
Total II	13 117 198	12 685 611
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 189 847	- 180 224
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	12 552	4 874
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	12 552	4 874
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 442	8 269
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	5 442	8 269
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 110	- 3 395

3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 182 737	- 183 619
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		15 876
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		263 084
Total V	-	278 960
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		227 751
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		23 561
Total VI	-	251 312
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	27 648
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	12 939 903	12 789 221
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	13 122 640	12 945 192
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 182 737	- 155 970
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 990 800	5 893 200
Bénévolat	5 356 484	9 643 311
TOTAL	11 347 284	15 536 511
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	11 347 284	15 536 511
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	5 990 800	5 893 200
Personnel bénévole	5 356 484	9 643 311
TOTAL	11 347 284	15 536 511

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

1.1 Objet social de l'association et activité

Description de l'objet social de l'entité

L'objet social de l'association est le suivant d'après l'article 1 des statuts.

1.1 L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. Elle a été publiée au Journal officiel du 08 Décembre 1911.

1.2 L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre.

L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.

Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association EEDF est organisée avec un échelon national, des services vacances, des centres permanents et des structures locales.

201 structures sont intégrées dans l'intégration 2025, réparties :

* 177 structures locales d'activités

* 14 permanences régionales

* 6 centres nationaux

* 2 services vacances

* 2 services nationaux

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens d'action de l'association sont selon l'article 2 des statuts.

2.1 La création, la direction et l'animation de loisirs éducatifs, par le moyen d'activités organisées conformément aux principes de l'association et à ses règles internes : Statuts, règlement général.

2.2 L'organisation et l'animation de toutes manifestations et activités favorisant les contacts et la connaissance entre jeunes de toutes nationalités et origines : Camps, séjours de vacances, rencontres, séjours divers...

2.3 L'organisation et l'animation de camps, de séjours de vacances et de stages de toute nature ayant pour objet l'information et la formation d'animateurs et de responsables dans tous les domaines qui pourraient apparaître utiles à l'association.

2.4 Des publications de toute nature, périodiques, ouvrages, tracts et dépliants, sites Web, toutes conférences, manifestations et activités diverses destinées au grand public à tous organismes culturels et socio-éducatifs poursuivant des buts analogues.

2.5 Et d'une manière générale, tous moyens qui seront décidés par les instances habilitées de l'association.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

S'agissant de l'impact de la crise sanitaire, il est à noter que les aides obtenues à la suite de la crise sanitaire : la provision de 268 933€ a été reprise en 2025 en produits, compte 74.

-L'association a obtenu en 2025 : 476 825€ de subventions vacances apprenantes.

-Les CPO avaient été renouvelées pour 2023-2025 à l'identique, la période couverte s'est donc achevée au 31/12/2025

1.3 Événement post clôture

Les CPO de la période 2026-2029 sont en cours de discussion avec le ministère.

Il ressort des éléments de discussion que le montant sera fortement réduit pour 2026

2. Principe et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023

- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce

- Le règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 applicable aux associations

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 (cf. Infra) ;

- Séparation des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Changement de méthodes comptables

L'exercice constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n°2022-06 et ANC 2023-03.

Cette application constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Changement de présentation comptable :

Les comptes annuels clos au 31/12/2025 sont établis et présentés selon le nouveau modèle d'états financiers définis par le règlement comptable ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

- Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- La ligne "Charges constatées d'avance" est remontée entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement";
- Les transferts de charges d'exploitation sont présentées dans le poste "Reprise sur amortissements, dépréciation et provisions";
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".

Changement dans la comptabilisation :

- Comptabilisation des remboursements liés au personnel au crédit du compte 649 vs 791 en 2024 ;
- Comptabilisation des produits de cession d'immobilisations au crédit du compte 757 vs 775 en 2024 ;
- Comptabilisation de la valeur comptable des actifs cédés au débit du compte 657 vs 675 en 2024.

Comptes annuels 2024

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, et en lien avec la note annexe "Règles, principes et méthodes comptables" présenté ci-avant, les comptes 2024 (Bilan actif, bilan passif et compte de résultat) tels qu'arrêtés par le comité directeur, approuvé par l'assemblée générale et certifiés par le commissaire aux comptes sont joints pour information.

Bilan Actif

ACTIF	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 029	79 029	-	423
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	446 427		446 427	443 877
Constructions	15 185 859	12 589 509	2 596 350	2 791 412
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 658 286	4 039 984	618 302	626 133
Immobilisations corporelles en cours	27 926		27 926	23 446
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières			-	
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	385 692		385 692	384 467
Autres	148 197		148 197	133 604
TOTAL I	20 931 413	16 708 520	4 222 893	4 403 361
Actif circulant				
Stocks et en-cours	1 268		1 268	2 020
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	531 337		531 337	645 593
Créances reçues par legs ou donations				
Autres			-	0
Valeurs mobilières de placement	166 158		166 158	166 158
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	9 081 965		9 081 965	9 118 240
Charges constatées d'avance	34 691		34 691	23 784
TOTAL II	9 815 419	-	9 815 419	9 955 795
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	30 746 831	16 708 520	14 038 311	14 359 155

Bilan Passif

PASSIF	2024	2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 234 722	1 234 722
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 420 839	5 882 021
Excédent ou déficit de l'exercice	- 155 970	- 461 182
Situation nette (sous-total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	253 497	275 880
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 253 087	7 431 441
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	116 819	116 819
Fonds dédiés	220 214	
TOTAL II	337 033	116 819
Provisions		
Provisions pour risques	297 058	297 058
Provisions pour charges	828 478	788 961
TOTAL III	1 125 536	1 086 019
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	573 948	958 509
Emprunts et dettes financières diverses	3 836 927	3 522 180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 603	312 343
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	430 385	573 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	187 230	177 495
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	124 561	180 809
TOTAL IV	5 322 654	5 724 876
Écarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	14 038 311	14 359 155

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	774 669	711 033
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	8 306 347	9 131 674
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 221 467	2 315 212
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	601 003	586 040
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	220 214	116 819
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	260 636	310 778
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	121 051	98 113
Total I	12 505 387	13 269 669
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 275 363	3 412 518
Variation de stock		422
Autres achats et charges externes	4 235 943	4 856 336
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	385 765	426 745
Salaires et traitements	2 921 099	3 324 395
Charges sociales	995 579	1 134 572
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	510 047	530 741
Dotations aux provisions	48 657	237 326
Reports en fonds dédiés	220 214	
Autres charges	92 944	146 269
Total II	12 685 611	14 069 325
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 180 224	- 799 656
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 874	6 308
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 874	6 308
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 269	11 884
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	8 269	11 884
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 3 395	- 5 576

3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	183 619	-	805 232
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		15 876		340 287
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		263 084		57 118
Total V		278 960		397 405
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		227 751		53 271
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		23 561		84
Total VI		251 312		53 355
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		27 648		344 050
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)		12 789 221		13 673 383
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		12 945 192		14 134 564
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-	155 972	-	461 182
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature		5 893 200		5 832 000
Bénévolat		9 643 311		7 354 610
TOTAL		15 536 511		13 186 610
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		15 536 511		13 186 610
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		5 893 200		5 832 000
Personnel bénévole		9 643 311		7 354 610
TOTAL		15 536 511		13 186 610

3. Informations sur les postes de bilan à l'actif.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont diminuées du cumul des amortissements et des dépréciations. En application du règlement CRC 2002-10 relatif au traitement des actifs, l'association a appliqué la méthode des composants aux principaux immeubles détenus pour la première fois au cours des exercices clos 2007 et 2008.

3.2 Amortissements des immobilisations

Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Constructions : 25 à 40 ans
- * agencements sur constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel d'activité : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- * Mobilier de bureau : 5 ans

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3.4 Disponibilités

Les échelons locaux disposent de comptes bancaires par délégation du siège national.

La banque principale est la BRED.

L'ensemble des comptes bancaires de l'association ouverts à la BRED est fusionné.

3.5 Stocks

Les stocks, s'ils existent, sont évalués selon la méthode PEPS - Premier entré, Premier sorti

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur historique du stock est supérieure à la valeur du marché.

3.6 Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les résultats de cessions sont déterminés selon la méthode PEPS.

En cas d'échéance, l'apparition d'un risque de contrepartie sur un titre fait l'objet d'une provision spécifique.

3.7 Immobilisations financières.

Au poste "Immobilisations financières" figurent le prêt GIPEC à concurrence de 399 013€ ainsi que des dépôts de garantie.

3.8 Immobilisations en cours.

Néant

3.9 Actif inaliénable

Néant

3.10 Donations temporaires d'usufruit (DTU)

Néant

4. Informations sur les postes de bilan au passif.

4.1 Fonds propres

Un tableau de variation des fonds propres a été effectué dans la présente annexe selon l'article 432-22 du règlement ANC n°2018-06.

4.2 Subventions d'investissements

Le total des subventions d'investissements pour lesquelles le bien financé est totalement amorti a été repris en report à nouveau.

Il ne reste en compte 13 que la part non amortie des subventions.

4.3 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque l'association a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Pour la provision retraite la valorisation au 31-12-2025 est de 904 866,98€ au taux d'actualisation de 3,45% contre 788 961,11€ en 2024

5. Autres informations

Des dons ont été comptabilisé pour 253 821€ au 31/12/2025

5.1 Cotisations membres

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations des membres est l'encaissement.

5.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants s'est élevé à 307 259.33€ au cours de l'exercice.

5.3 Valorisation du bénévolat par méthode statistique (estimation)

La valorisation du bénévolat a été évalué à 450 882 H valorisée à 11,88€/H sur 2025

La valorisation a été calculée sur la base d'un SMIC à 11,88€ brut de l'heure et s'est élevé à 5 356 484€

Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation du bénévolat.

5.4 Valorisation des locaux mis à disposition gratuitement par méthode statistique (estimation)

La valorisation des locaux mis à disposition a été évalué à partir de 91 structures pour une moyenne de 82,89 m² par structure sur 2025

La valorisation a été calculée sur la base d'une moyenne locative annuelle de 800€/m² pour un total de 7 489 m² et s'est élevée à 5 990 800€

Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation des locaux mis à disposition.

Immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	79 029			79 029
Terrains et agencements de terrain (211)	446 427			446 427
Constructions (212-213-214)	15 185 857	223 554	1 667 471	13 741 940
Installations techniques matériels et outillages (215)	2 910 800	141 739	42 073	3 010 466
Autres immobilisations corporelles (218)	1 747 486	118 674	133 216	1 732 944
Immobilisations corporelles en cours (230)	27 926	25 101	3 960	49 067
Avances et acomptes				
Total Immobilisations Corporelles III	20 318 496	509 069	1 846 720	18 980 844
Titres immobilisés				
Prêts	31 378	551	14 600	17 329
Autres immobilisations financières	385 692	26 892	13 571	399 013
biens reçus par Leg destinés à être vendus	116 819		116 819	
Total Immobilisations Financières IV	533 889	27 443	144 990	416 341
Total Général	20 931 413	536 512	1 991 710	19 476 214

Sorties immobilisations 2025

4e étage NOISY + SV CHALON

Amortissements

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant Fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II (280)	79 028			79 028
Terrains				
Constructions (2812-2813)	12 589 507	443 326	1 603 912	11 428 921
Installations techniques matériels & outillages (2815)	2 584 100	125 543	41 948	2 667 695
Autres immobilisations corporelles (2818)	1 455 884	99 091	126 317	1 428 657
Total Immobilisations Corporelles III	16 629 491	667 960	1 772 178	15 525 273
Total Général	16 708 519	667 960	1 772 178	15 604 301

Rubriques	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Total
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	79 028			79 028
Terrains				
Constructions (2812-2813)	11 428 921			11 428 921
Installations techniques matériels & outillages (2815)	2 667 695			2 667 695
Autres immobilisations corporelles (2818)	1 428 657			1 428 657
Total Immobilisations Corporelles III	15 525 273			15 525 273
Total Général	15 604 301			15 604 301

Tableau de suivi des fonds propres

Art. 432-22 : Variation des fonds Propres

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation Résultat N-1 B	Résultat N C	Autres	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	1 234 722				1 234 722
- dont générosité du public	0				0
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
- dont générosité du public	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves	500 000				500 000
- dont générosité du public	0				0
Report à nouveau	6 344 436	-155 970			6 188 466
- dont générosité du public	0				0
Excédent ou déficit de l'exercice	-155 970	155 970	-182 737		-182 737
- dont générosité du public	0				0
Situation nette	7 923 188	0	-182 737	0	7 740 451
Dont générosité du public	0				0
Dotations consommables	0				0
- Dont générosité du public	0				0
Subventions d'investissement	253 497			9 477	262 974
Provisions réglementées	0				0
	0				0
Total	8 176 685	0	-182 737	9 477	8 003 425

ART 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture en "fonds dédiés"
- Les reports en fonds dédiés
- Les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs
- Les transferts entre fonds dédiés
- Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépenses significative n'a été comptabilisé aux cours des deux derniers exercices

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERT	A la Cloture de l'exercice
			Montant global	Dont remboursement		
Subventions d'exploitation						0
Contributions financières d'autres organismes						0
Ressources liées à la générosité du Public	220 213		-17 006			203 207
TOTAL	220 213	0	-17 006	0	0	203 207

ART 431-7

Fonds reportés liés aux donations et legs

Solde à l'ouverture de l'exercice	116 819
Variation exercice (diminution - / augmentation +)	-116 819
Solde à la clôture de l'exercice	0

Provisions

Rubriques	Montant Début d'exercice	Chagname nt de méthode <i>PIDR</i>	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin d'exercice
Provision pour risques	297 058			268 933	28 125
Provision pour charges	828 478		135 774	59 385	904 867
Provision pour charges - régulé	0				0
Provision Prud'homale	0				0
Total Provisions pour risques et charges	1 125 536	0	135 774	328 318	932 992

Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1310000 Subventions d'équipement	386 247		49 255	336 992
Total	386 247		49 255	336 992

regroupement en 1 seul compte comptable

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1390000 Amortissement subvention d'équipement	132 750		58 802	73 948
Total	132 750		58 802	73 948

regroupement en 1 seul compte comptable

Variation Passif Haut fonds propres	253 497		-9 547	263 044
--	----------------	--	---------------	----------------

Etat des échéances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres participations			
Créances rattachées à des participations	17 329	17 329	
Prêts	399 013	399 013	
Autres immobilisations financières		0	
Total de l'actif immobilisé	416 341	416 341	0
Clients douteux ou litigieux	8 062	8 062	
Avances & acomptes versés/commandes	3 990	3 990	
Usagers	319 110	319 110	
Usagers à facturer	463	463	
Comité Social et Economique			
Personnel et comptes rattachés	380	380	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat Taxe sur les salaires	2 243	2 243	
Subventions Etat	46 889	46 889	
Subventions Régionales		0	
Subventions Départementales		0	
Autres Subventions			
Produits à recevoir	128 084	128 084	
Total de l'actif circulant	509 220	509 220	0
Charges constatées d'avance	21 652	21 652	
Total général	947 214	947 214	0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits	326 939		326 939	
Découverts bancaires sur comptes fusionnés				0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 229	17 229		
Fournisseurs et comptes rattachés	109 599	109 599		
Personnel et comptes rattachés	2 211	2 211		
Congés à payer	163 601	163 601		
Comité Social et Economique	17 853	17 853		
Sécurité sociale et autres organismes	174 752	174 752		
Charges sur congés payés	130 704	130 704		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	32 964	32 964		
Subvention à reverser	38 000			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	107 377	107 377		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	91 477	91 477		
Total général	1 212 706	847 766	326 939	0

Détail de régularisation actif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Factures à établir		
Avoirs à établir		
Produits à recevoir	128 084	169 556
Créances sociales		
Salaires		
Charges sociales		
Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	21 652	34 691
Total	149 736	204 247

Détail de régularisation passif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus à payer		
Factures non parvenues	51 465	70 151
Factures à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	163 601	211 226
Charges sociales sur congés à payer	130 704	109 527
Autres dettes		
Avoirs à établir		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	91 477	180 809
Total	437 248	571 713

PRODUITS PAR NATURE

Produits	2025	2024	Δ €	Δ %
Participation aux Camps, Activités	6 168 452	7 044 508	-876 056	-12,4%
Prestations de service CAF	442 317	412 181	30 136	7,3%
Participation Frais de Transports	69 104	79 782	-10 678	-13,4%
Fonds de Garantie Annulation	5 060		5 060	
Ventes de marchandises	114 560	123 195	-8 635	-7,0%
Produits activités annexes	870 633	262 769	607 864	231,3%
Locations immobilières & mobilières	461 468	383 912	77 556	20,2%
Subventions Nationales	1 788 341	1 395 670	392 671	28,1%
Subventions Régionales	87 464	54 060	33 404	61,8%
Subventions Départementales	110 972	106 690	4 282	4,0%
Subventions Communales	277 346	244 570	32 776	13,4%
Subventions aides à l'emploi (ASP,	30 013	44 631	-14 618	-32,8%
Subventions autres organismes publi	23 108	330 767	-307 659	-93,0%
Subventions autres organismes privé	27 321	45 079	-17 758	-39,4%
Fonds Européens	57 127		57 127	
Quote-part des subventions d'invest	27 848		27 848	
Dons & Collectes	253 821	249 634	4 187	1,7%
Dons renonciation frais affectés aux groupes	358 586	351 369	7 217	2,1%
Cotisations des Adhérents	725 093	774 669	-49 576	-6,4%
Autres produits de gestion courante	120 908	121 051	-143	-0,1%
Produits de cessions des immobilisations	712 000	236 728	-147 252	-100,0%
Indemnités d'assurance	35 017			
Legs		147 252	-147 252	-100,0%
Autres produits financiers	12 552	4 874	7 678	157,5%
Produits exceptionnels s/opérations		4 788	-4 788	-100,0%
Produits exceptionnels s/exercices		11 088	-11 088	-100,0%
Reprises s/provisions pour risques	9 427	15 930	-6 503	-40,8%
Reprise s/provisions pour dépréciat			0	
Utilisation fods reportés	151 366	5 038	146 328	2904,5%
Transferts de charges		239 668	-239 668	-100,0%
Total	12 939 903	12 716 259	223 644	1,8%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2025	2024
<u>Mise à disposition gratuite - Charges locatives</u>		
<u>Mise à disposition gratuite - Locaux</u>		
91 locaux x moyenne 82,29m ² x 800€/m ²	5 990 800	9 643 311
<u>Mise à disposition gratuite - Personnel</u>		
La valorisation du bénévolat a été évalué par 111 structures, cela totalise 450 882H de bénévolat, à 11,88€/H sur 2025	5 356 484	5 993 200
Total	11 347 284	15 636 511

INFORMATIONS DIVERSES**1. Engagement hors bilan**

Néant

2. Engagements financiers

Nantissement/hypothèque : Néant

Garantie : Néant

Caution : Néant

Autorisation de découvert : Néant

Emprunt : Prêt travaux de 500k€

3. Effectif moyen

L'effectif total au 31/12/25 est de 63.30 ETP soit 67 salariés réparti comme suit :

58.50 ETP femmes soit 51 salariées

16.80 ETP hommes soit 16 salariés

4. Compte de résultat par origine et par destination (Crod) et compte emploi ressource (CER)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD) constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD.

Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

Les ressources liées à la générosité publique ont été utilisées afin de financer les missions sociales suivantes:

- Faire vivre le scoutisme tout au long de l'année
- Faire vivre le scoutisme à des personnes en situation de handicap mental
- Faire découvrir le scoutisme à de nouveaux publics enfants et jeunes

Par soucis de comparaison nous avons indiqué les données N-1 auditées (pour information).

Compte de résultat par origine et par destination

A- Produits et charges par destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public
1. PRODUITS LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	725 093	725 093	774 669	774 669
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons	612 407	612 407	601 003	601 003
- Mécénat				
- Legs donations et assurances vies			147 252	147 252
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contreparties				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 012 070		8 711 232	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 160 607		2 221 467	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	278 360		260 636	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	151 366			
TOTAL	12 939 903	1 337 500	12 716 259	1 522 924
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	12 264 424	1 282 748	12 101 022	1 457 672
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 752	54 752	65 252	65 252
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	803 464		705 956	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	13 122 640	1 337 500	12 872 230	1 522 924
Excédent ou déficit	-182 737		-155 970	
B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat	5 990 800	5 990 800	5 893 200	5 893 200
- Prestations en nature	5 356 484	5 356 484	8 307 164	8 307 164
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	11 347 284	11 347 284	11 620 373	11 620 373
Chargés par destination				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	11 347 284	11 347 284	14 200 364	14 200 364
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	11 347 284	11 347 284	11 620 373	11 620 373

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	1 282 748	1 479 251	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	725 093	774 669
- Actions réalisées par l'organisme	1 282 748	1 479 251	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	612 407	601 003
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	-	147 252
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	54 752	43 673			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 752	43 673			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	1 337 500	1 522 924	TOTAL DES RESSOURCES	1 337 500	1 522 924
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 337 500	1 522 924	TOTAL	1 337 500	1 522 924
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	11 347 284	11 620 373	Bénévolat	5 990 800	5 893 200
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	5 356 484	8 307 164
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	11 347 284	11 620 373	TOTAL	11 347 284	14 200 364

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		